

Blainville, le 4 juillet 2023

ÉLÈVES DU PRIMAIRE

Bonjour chers parents,

Vous trouverez ci-dessous des renseignements importants pour la prochaine rentrée scolaire.

❖ Accueil

L'année scolaire des élèves débutera le **mercredi 30 août** par une **journée complète** de **7 h 40 à 14 h 47**. Pour cette journée, les élèves doivent apporter leur sac d'école et leurs articles scolaires.

❖ Cahiers d'exercices et effets scolaires

Cette année, vous êtes invités à vous procurer les cahiers d'activités à la **Librairie Coopsco en ligne** (www.laurentides.coop) **dès maintenant**, mais au plus tard le **6 août prochain** si vous voulez recevoir votre matériel à temps pour le début des classes. L'école recevra une ristourne de 5% pour les cahiers d'exercices. Pour ce qui est des effets scolaires, vous pouvez vous les procurer chez Coopsco ou au magasin de votre choix (nous n'avons aucune ristourne sur ces ventes). La livraison des commandes Web se fait à domicile via Purolator. Le coût de livraison est de 4,99\$ + taxes pour toutes les commandes. Au besoin, vous pouvez communiquer par courriel avec Coopsco à : sac@laurentides.coop ou au 450-818-4492.

❖ Paiement des effets scolaires et coupons de la cafétéria

Dès que la facture des effets scolaires sera disponible, nous vous aviserons par courriel. Vous pourrez payer par Internet, par Interac (en personne, au secrétariat entre 7 h 30 et 15 h 15 - fermé entre 11 h 15 et 12 h 15) ou par chèque fait à l'ordre de « École de Fontainebleau ». Veuillez prendre note que nous ne prendrons pas de paiement le jour de la rentrée scolaire soit le mercredi 30 août prochain. La vente de coupons-repas du service de cafétéria Jardin Culinare se fera à partir du 30 août 2023. Vous pourrez payer en argent, par chèque ou par virement bancaire au jardin.culinare2000@gmail.com (question : Fontainebleau – Réponse : ecole1 (en minuscule et sans accent)).

❖ Transport scolaire

Veuillez prendre note que les informations spécifiques au transport (no de circuit, heures AM et PM) seront disponibles sur le site de la CSSMI <https://www.cssmi.qc.ca/ecoles/favoris/transport-scolaire> à compter du **17 août**. Vous n'avez qu'à entrer le numéro de fiche de votre enfant (le numéro à 7 chiffres qui se trouve sur le courriel de confirmation d'admission de l'école de fréquentation ou sur le bulletin de votre enfant). Pour toute question relative à ce point, nous vous demandons de communiquer avec la direction de l'organisation scolaire au (450) 974-2505.



❖ Horaire de l'école

Matinée 7 h 40 à 11 h 05 Dîner 11 h 05 à 12 h 22 Après-midi 12 h 22 à 14 h 47

❖ Service de garde

Le service de garde ouvrira ses portes le mercredi 30 août de 6 h 40 à 17 h 50 **uniquement pour les élèves inscrits**. Si votre enfant ne fréquentait pas l'école de Fontainebleau l'an dernier, veuillez communiquer avec le service de garde **à compter du 9 août**. Vous aurez jusqu'au **18 août au plus tard** pour procéder à son inscription. Vous pouvez joindre le service de garde au (450) 433-5528 poste 1.

❖ Dîner à l'école

Seuls les élèves inscrits au service de garde pourront utiliser le service de dîner. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec le service de garde au (450) 433-5528 poste 1.

Les élèves inscrits peuvent apporter un lunch (veuillez noter qu'il n'y a pas de micro-ondes à l'école) ou acheter un repas préparé sur place par un concessionnaire privé. Ce service débutera le mercredi 30 août. Vous trouverez, sur notre site Web, toute l'information nécessaire concernant le service de cafétéria « Jardin Culinaire ».

❖ Fermeture du secrétariat

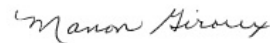
Le secrétariat sera fermé du 5 juillet au 11 août inclusivement. Aucun message et aucun courriel ne sera traité durant cette période. Merci de votre compréhension.

Nous espérons que ces quelques renseignements vous seront utiles. N'hésitez pas à communiquer avec nous, il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances et au plaisir de vous revoir en août.



❖ Lysanne Gagnon, directrice



Manon Giroux, directrice adjointe

